

LE PUBLICISTE.

NONIDI 9 Thermidor, an VIII.

Entrée des troupes françaises à Ratisbonne. — Prohibition en Russie des marchandises fabriquées en Angleterre & dans les états autrichiens. — Situation critique du royaume de Naples. — Lettre écrite par le général Gribeauval au ministre de la guerre, sur la situation des départemens de l'Ouest. — Lettre écrite par le premier consul au préfet du département de la Loire-Inférieure.

ITALIE.

De Naples, le 9 juin (6 messidor).

Les vivres abondent dans notre pays, & la récolte y a été suffisante; mais le besoin du numéraire se fait vivement sentir. Les *fedi di credito* (ou billets de banque) perdent 80 pour cent. La cour a des agens qui ne font autre chose que d'acheter de l'argent, & de l'expédier toutes les semaines à Palerme.

La force militaire est peu importante. Plusieurs fois on a ordonné des levées d'hommes, mais elles n'ont jamais eu le moindre effet, & la majeure partie de ceux qui sont contraints de céder à la force déserte aussitôt que l'occasion s'en présente. Le mécontentement est général. Il y a dans les troupes peu de subordination, & tout est dans un désordre qu'on peut nommer, à bien juste titre, anarchie.

Les provinces ne sont pas tranquilles. Dans la plupart, on n'obéit point aux ordres, particulièrement à celui de payer en argent les contributions. La cour n'a pas assez de forces pour contraindre les contribuables, sans quoi l'on verroit bientôt couler par-tout d'autant plus de sang, qu'il existe dans toutes les provinces des attroupemens de patriotes qui n'ont pas trouvé d'autre moyen, pour se soustraire à la plus cruelle des persécutions, que de rester armés, & d'attendre ainsi le moment favorable pour opérer une nouvelle révolution.

Malgré l'amnistie publiée le 5 mai, les incarcérations ont recommencé. Sur environ mille individus qui avoient été mis en liberté par suite de cette amnistie, & dont la plupart ignoroient le motif de leur détention, 400 ont été ramenés en prison, & on leur a joint encore 300 personnes qui, jusques-là, n'avoient pas été inquiétés.

A L L E M A G N E.

De Hambourg, le 16 juillet (27 messidor).

Il est bien certain que le roi de Suede étoit ici dimanche dernier 15 juillet; qu'il s'est promené au Jungfersteig, sur nos remparts & dans nos environs. Il eût conservé le plus profond *incognito*, si, le lendemain matin, en prenant la route de Lubock, il n'eût pas traversé le village de Wandsbeck, où demeure son ministre, M. Peyron. Il s'est arrêté à sa porte, & s'est fait annoncer comme un jeune officier suédois qui avoit besoin d'un passe-port. Le général Toll étoit son introducteur. L'un & l'autre ont été bientôt reconnus par M. Peyron, avec lequel ils ont déjeuné, & se sont entre-

tenus pendant une heure. Ses enfans, ses gens n'en ont rien su qu'après. Sa femme seule, avec l'agrément du roi, a été mise dans la confidence.

Gustave-Adolphe étoit venu de Stralsund par terre, & paroît n'avoir pas passé par Berlin. Il est cependant très-vraisemblable que sur la route il aura vu le roi de Prusse, auquel, le 7 juillet, il avoit envoyé une estafette, & qui lui aura indiqué un rendez-vous. Comme ces deux princes sont fort discrets & ont une grande aversion pour le cérémonial, leur entrevue aura eu fort peu de confidens.

De Ratisbonne, le 18 juillet (29 messidor).

D'après les conditions de l'armistice, les Français doivent occuper la rive droite du Danube, & les Autrichiens la rive gauche. En conséquence, il est entré ici, la nuit dernière, un escadron de dragons français, qui a pris possession de notre ville: aujourd'hui à midi, il est encore arrivé une demi-brigade d'infanterie. D'un autre côté, les troupes sous les ordres de M. le comte de Klenau nous ont quitté cette nuit, & ont passé sur la rive gauche: le quartier-général est à Stadt-am-Hoff. Deux sentinelles autrichiennes & deux sentinelles françaises sont placées au milieu du pont du Danube.

Les ministres des états de l'Empire ont tenu aujourd'hui une conférence, dans laquelle il a été résolu de faire de très-humbles représentations à S. M. impériale au sujet de la présence des troupes françaises dans le lieu ou siège la diète, & pour demander que la ville soit déclarée neutre.

Du 20 juillet (1^{er} thermidor). Le lieutenant-général Grenier, qui commande l'aile gauche de l'armée française, est arrivé ici hier. Le général de brigade Faulconnet commande les troupes qui sont dans notre ville, et dont le nombre s'est considérablement augmenté depuis hier.

Malgré l'augmentation considérable de troupes dans & autour de notre ville, la tranquillité n'a pas été un seul instant troublée. Le bon ordre établi parmi les différentes troupes, nous fait espérer que cette tranquillité durera.

A N G L E T E R R E.

De Londres, le 19 juillet (30 messidor).

M. Pitt a annoncé, hier, dans la séance de la chambre des communes, qu'en outre des deux millions de liv. sterling qu'il se proposoit de demander, le 30 à la chambre, formée en comité de subsides, pour celui convenu avec S. M.

impériale, il comptoit faire la motion d'un vote de crédit de 1,400,000 livres sterling, sans parler de la somme due pour le service des troupes russes, & de celle pour le subsidie bavarois.

Sur la question qui lui a été faite par M. Thierney du montant de ces deux dernières sommes, il a répondu que celle due à la Russie se montoit à 550,000 livres sterling, & celle de Bavière à 600,000 liv. sterling.

On croit que le parlement sera prorogé le 10 thermidor. Un courrier expédié par la cour de Vienne, a apporté à notre gouvernement les nouvelles propositions de paix faites à l'empereur par le général Bonaparte, ainsi que la réponse de S. M. I. Rien n'en est encore, comme de raison, officiellement connu. Le papier ministériel, *the Times*, assure cependant que telle est la réponse du cabinet de Vienne: « Sa majesté impériale n'a aucune répugnance à en venir à une explication amicale & sincère avec le gouvernement français; mais elle se regarde comme obligée, en honneur, de consulter son allié le roi de la Grande-Bretagne, à qui elle transmettra, sans délai, les ouvertures du premier consul ainsi que sa réponse ».

Les dernières lettres que le ministère a reçues de Constantinople portent que le peuple y témoigne hautement son désir de la paix; qu'il est très-mécontent de voir l'Egypte toujours au pouvoir des Français, & que ce mécontentement a été encore augmenté par le prix extraordinaire auquel est monté le sucre, le café, le riz, &c.

On vient de construire à l'isle des Chiens, sur la Tamise, de nouveaux chantiers sur un plan très-étendu & très-magnifique. La première pierre des bâtimens a été posée; il y a quelques jours, avec la plus grande solennité. Plusieurs ministres, beaucoup de personnes considérables & un peuple immense ont assisté à cette cérémonie.

Suivant des états présentés à la chambre des communes, la cession que le roi a faite, au commencement de son règne, de plusieurs de ses revenus héréditaires, moyennant une augmentation à la liste civile, a été très-avantageux à la nation. La balance en faveur du public est de 1,867,750 l. st. (environ 45 millions de livres tournois).

Il paroît que les Hollandais n'auront pas la liberté de continuer tranquillement la pêche du hareng. Notre ministre insiste pour que les bâtimens employés à cette pêche arborent le pavillon orange, & le gouvernement batave ne veut pas y consentir.

Notre ministère n'est pas médiocrement inquiet sur l'issue probable de ses fausses mesures à l'égard de l'Egypte. C'est pour échapper au blâme, qu'il fait courir le bruit d'une évacuation prochaine de la part des Français, & il ne se dissimule pas combien peu il doit y compter.

Jamais ministres n'ont été pris plus complètement dans leurs propres filets. Fiers des correspondances interceptées, confians jusqu'à la crédulité dans les détails d'humeur, de prévention ou de découragement qu'ils ont trouvés dans beaucoup de ces lettres; trompés, d'un autre côté, par les forfanteries de Constantinople, il se sont pressés de désavouer la convention d'El-Arisch. Ils n'ont pas compris que cette convention inespérée, chef-d'œuvre d'adresse politique, étoit due à l'art avec lequel Sidney Smith avoit, en quelque sorte, fermé les yeux de Kleber sur les immenses ressources, grossi les forces du grand-visir, & peint l'état de la France. Ils ont eu la bonhomie de penser qu'en se refusant à donner passage à l'armée française, ils la forceroient à recevoir l'humiliante condition d'un désarmement, & parviendroient à se rendre maîtres des ports de l'Egypte. Le résultat de ces sublimes conditions n'est que trop connu. Nous avons détruit le peu de force d'opinions qui restoit encore à nos alliés, & rendu terrible, dans tout le Levant, le nom français.

Cependant, toujours servis par les chances de la mer, en lisant

un peu mieux toutes les nouvelles correspondances interceptées, nos ministres ont fini par se faire des idées plus justes sur la position des choses. Ils ont vu qu'avant la convention, il y avoit parmi les personnages influens de l'armée française, trois partis très-distincts: celui de l'évacuation, celui de l'occupation jusqu'à la paix générale, celui de la colonisation. Desaix étoit du dernier; Davoust & Menou étoient contre le premier. Nos habiles ministres furent au peu honteux d'avoir fait leur thème sur les lettres du parti des évacuans, & reconnoissent, avec surprise, que, si l'armée française s'étoit ralliée en corps pour combattre à l'approche du grand-visir, comme elle l'a fait, après la convention, pour s'embarquer, elle pouvoit braver toutes les forces ottomanes.

De quoi leur a servi, à nos ministres, d'expédier en diligence, de nouveaux ordres, & de paroitre acquiescer, par considération personnelle pour le grand-seigneur, à l'exécution de la convention d'El-Arisch. Le bon moment, en vérité, pour une pareille déclaration, que celui où l'armée du grand-visir a disparu, & où Kleber, indigné de la violation de la foi publique, donne aux alliés une leçon qu'ils auroient dû prévoir, & qui ne sera jamais oubliée!

Est-ce aux gens instruits de ce pays, est-ce à nous, militaires, sur-tout, que les ministres persuaderont qu'il n'a rien à craindre, & tout à espérer. Que l'on compare l'état des forces qui sont encore sous ses ordres, avec l'état des troupes débarquées en Egypte, il y a deux ans; on sera étonné de remarquer que jamais armée n'a éprouvé aussi peu de réduction dans le même espace de temps. Pourquoi quitteroit-il un pays que sa gloire est désormais de défendre? Pourra-t-il ignorer long-temps les prodigieux succès de ses compatriotes en Allemagne & en Italie? Ne jugera-t-il pas que la guerre tira à sa fin, & que, dû-elle continuer encore, elle est désormais dirigée par un homme dont il connoît le génie mieux que personne. Il aura confiance dans Bonaparte, & se tiendra pour assuré qu'il en sera secouru à temps, s'il est nécessaire.

Les généraux français, d'ailleurs, viennent de prouver qu'ils sauroient tenir au milieu des plus grandes extrémités: Messéna à Gènes, Vaubois à Malte, sont de exemples qui retentiront en Egypte. Des troupes habillées, nourries, armées n'ont aucune raison de quitter leur poste, quand une force jamais vaincible ne leur en impose pas la nécessité.

Voilà cependant où nos ministres auroient conduit Kleber, pour avoir attaché trop d'importance à quelques lettres, & n'avoir pas réfléchi qu'un Français met tout au pis quand il veut changer de place.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE.

Le général de brigade commandant la subdivision de la Loire-Inférieure, au citoyen Carnot, ministre de la guerre.

Nantes, le 24 messidor, an 8.

Citoyen ministre, j'ai pensé & j'ai dit qu'avec un gouvernement fort, libéral & généreux, la guerre de l'Ouest, terminée par la vigueur, ne se relèveroit point. Nous possédons ce gouvernement que j'invoquois. Aussi ai-je la satisfaction de vous assurer que toutes traces de dissension civiles soit effacées; qu'il est désormais difficile de parvenir à ébranler la tranquillité & la paix dont jouissent enfin ces contrées. Depuis mon retour, j'ai parcouru toutes les campagnes; j'ai vu la joie, la confiance & le bonheur dans toutes les communes. J'ai vu le père & le ci-devant chef me demander les brillantes nouvelles des armées, confondre avec les patriotes leur allégresse & leur satisfaction. Je n'ai aperçu nulle part le plus léger symptôme de différence d'opinion sur le gouvernement. Qu'il est heureux le premier consul d'être, par sa haute & incomparable réputation, le

noeud indissoluble qui réunit tous Français au centre du gouvernement qu'il dirige si bien.

Lorsqu'à Paris, citoyen ministre, je traçois des notes sur ces contrées, l'horizon de l'Ouest n'étoit pas aussi pur qu'il l'est en ce moment. Jamais, depuis cinq ans que j'y sers la république, je ne l'ai vu aussi beau. Croyez-en un patriote aussi zélé que pur. La société s'établit entre des hommes jusques à ce moment divisés; les haines sont éteintes. Le ci-devant royaliste se réjouit, en s'étonnant de ne plus trouver dans l'ami de la république ni dureté, ni exagération; tandis que le patriote s'étonne à son tour de ne plus trouver dans ceux qu'il appelloit aristocrates, ni fiel, ni perfidie, ni trahison envers la patrie.

On assure que beaucoup d'émigrés ont été jettés sur nos côtes. Cela est possible: on les cherche avec soin; mais on il faut qu'ils soient peu nombreux, ou qu'ils se soient enterrés. Dans tous les cas, ni l'esprit des campagnes, ni l'esprit de ces émigrés, si tant est qu'il en ait été versé, ne sont à la guerre. Je désirerois même les Charette, les Stofflet, les Paysan, s'ils existoient, de pouvoir parvenir à rassembler 50 hommes contre le gouvernement actuel.

A peine dans mon commandement existe-t-il 1000 hommes de troupes; jamais je n'en eus si peu, aussi jamais n'en eus-je si peu besoin. Je n'étois point partisan de la gendarmerie à pied. Quoique je regrette toujours les beaux grenadiers & carabiniers que cette formation a enlevés à nos demi-brigades, je pense cependant que cette force, sagement distribuée, contribuera beaucoup au maintien de la tranquillité, & prévendra les troubles.

Les Anglais nous font une misérable guerre; leurs vaisseaux nous font le mal qu'un essaim de taons peut faire à un taureau vigoureux. Ils se montrent & se succèdent partout, & par-tout ils donnent à connoître la foiblesse de leurs moyens; ils n'ont point de troupes de débarquement. Vous connoissez, citoyen ministre, leur dernière opération entre Beauvoir & Noirmoutiers. Après avoir brûlé notre stationnaire qui ne s'est pas défendue, ils ont brûlé des gabarres chargées pour le compte de particuliers; mais ce qu'il est intéressant que vous sachiez, c'est que ce détachement de matelots anglais s'est laissé surprendre à terre par la marée baissante; que nos troupes étoient éloignées de ce point, & que ce ne sont que les paysans de Barbatre, de Beauvoir & de la côte, rassemblés par le citoyen Mourin, officier de gendarmerie, qui ont marché aux Anglais, armés de faux, de piques & de quelques fusils. Ces paysans étoient de déterminés rebelles sous Charette, & ce sont eux qui ont fait 91 anglais prisonniers, qui ont affronté le feu des obusiers & des chaloupes, & les ont attirés à terre. La perte de ces embarcations a forcé les vaisseaux anglais à appareiller.

Oui, citoyen ministre, les habitans de ses contrées suffiroient presque seuls pour éponvanter l'Anglais. Une lettre du premier consul qui féliciteroit les habitans de Noirmoutiers, Barbatre & Beauvoir, sur leur bravoure & leur belle action, feroit le plus grand effet politique: elle prouveroit que le gouvernement pense à tout, voit tout, apprécie & récompense. Je ne veux pas, par ce fidele exposé, enlever aucune gloire aux troupes réglées qui sont accourues de toutes parts, de manière que, si l'Anglais avoit mis à terre 2,000 hommes, pas un ne se seroit embarqué; mais j'ai voulu, en rendant aux paysans de la côte la portion de gloire qui leur appartient, vous donner à juger combien est rassurante la haine qu'ils viennent de manifester contre un

ennemi qu'ils protégeoient, lorsqu'ils étoient en révolte contre le gouvernement.

Ce département a bien un des meilleurs préfets de toute la république; il est entièrement organisé à la satisfaction de tous les habitans, & ce qui ne contribue pas peu à la paix & à la concorde qui s'y établissent de jour en jour.

La paix intérieure a précédé la paix extérieure qui s'avance à grands pas. Je prévois, avec la satisfaction d'un vrai patriote, des réformes dans l'armée, cependant j'ose d'avance, citoyen ministre, solliciter pour moi votre intérêt, votre justice, en me conservant mon activité qui fait toute ma fortune. La révolution m'a trouvé sans bien, & elle finira en me laissant dans la même position.

Je termine, en vous assurant, citoyen ministre, que l'état de ces contrées est parfait, & en faisant les vœux les plus ardens pour la prospérité du gouvernement qui fait tant & de si belles choses.

Salut & respect,

Signé, GAYRY.

Le premier consul au préfet du département de la Vendée.

Paris, le 7 thermidor an 8.

On m'a rendu compte, citoyen préfet, de la bonne conduite qu'ont tenu les habitans de Noirmoutiers, la Crosnière, Barbatre & Beauvoir, dans ces différentes descentes tentées par les Anglais. On ne m'a pas laissé ignorer que ce sont ceux-là même que la guerre civile avoit le plus égarés, qui ont montré le plus de courage & d'attachement au gouvernement.

Faites choisir douze des habitans qui se sont le mieux comportés dans ces affaires, & envoyez-les à Paris, accompagnés de l'officier de gendarmerie qui les a conduits. Je veux voir ces braves & bons Français: je veux que le peuple de la capitale les voie, & qu'ils rapportent à leur retour les témoignages de la satisfaction du peuple français. Si parmi ceux qui se sont distingués, il y a des prêtres, envoyez-les moi de préférence, car j'estime & j'aime les prêtres qui sont bons français, & qui savent défendre la patrie contre ces éternels ennemis du nom français, ces méchans hérétiques d'Anglais.

Je vous salue.

Le premier consul, Signé, BONAPARTE.

De Dijon, le 4 thermidor.

Le camp tracé pour l'armée de Réserve est formé; des troupes s'y sont déjà rendues hier, & d'autres encore s'y rendent aujourd'hui. Il est commandé par les généraux Mallet & Clément, dont le premier a son quartier-général à Bressay, & l'autre à Cressey. Les volontaires à pied doivent en faire partie. On dit que le grand quartier-général sera transféré de Dijon à Vantoux; mais il n'y a rien de certain à cet égard, & il est à-peu-près sûr qu'il restera dans notre ville; il seroit possible que l'état-major allât s'établir dans un des villages voisins du camp, quoique à la distance de deux lieues, afin que les ordres pussent facilement & promptement être transmis à l'armée.

Les différens corps qui, jusqu'à ce moment, composent l'armée de Réserve sont animés des meilleures dispositions.

De Paris, le 8 thermidor.

— Le premier consul a accordé une trompette d'honneur au citoyen F. Vigniot, trompette de la 2^e. compagnie du

6^e. régiment d'artillerie légère, qui à l'affaire de Zollhausen, le 23 prairial dernier, lors du passage du Lech, après avoir franchi ce torrent sur une poutre, & avoir concouru à la prise d'une batterie de canons, voyant des hussards ennemis charger pour les reprendre, sauta sur un cheval d'une des pièces, marcha contre eux en sonnant la charge, & leur faisant croire par ce trait d'audace qu'il étoit suivi de cavalerie en force, les contraignit de faire volte face & prendre la fuite.

— Le général Monnier, commandant la première division de l'aile droite de l'armée d'Italie, a arrêté que l'arc de triomphe élevé par la commune de Faenza, & détruit par le vandalisme, sera relevé aux frais de ceux qui ont ordonné & participé à sa démolition, & que la bataille de Maringo sera ajoutée aux autres faits d'armes qui décorent cet arc.

— Le célèbre Mascheroni, de Bergame recommandable par ses vertus & ses talens, vient de mourir à Paris. Il étoit un des plus habiles géomètres. C'est lui qui a conçu le plan de la géométrie du compas, ouvrage original, qui n'étoit point connu en France, lorsque Bonaparte, revenant de la conquête d'Italie, eût le plaisir d'apprendre à nos premiers géomètres la manière de diviser le cercle avec des traits de compas, sans y employer même la règle. Il avoit été membre du corps législatif lors de l'établissement de la république cisalpine, & depuis député à Paris pour la fixation des nouvelles mesures. C'est la veille de sa mort qu'il avoit été nommé membre de la consulte à Milan. Il n'a pu signer qu'une lettre de remerciement, & mourut bientôt après. Quatre membres de l'institut ont été députés pour assister à son convoi.

— On mande de Dunkerque, en date du 4 thermidor, que les frégates qui étoient dans la rade de cette ville, en sont partis pour Flessingue, où elles sont heureusement arrivées en trompant la vigilance des Anglais.

— La nouvelle de l'armistice conclue au Rhin a produit la plus vive sensation à Amsterdam. Les effets publics y ont éprouvé une hausse considérable.

— Les gazettes allemandes assurent que l'empereur de Russie vient de défendre l'importation dans ses états des marchandises manufacturées en Angleterre & dans les états autrichiens.

Les mêmes gazettes portent l'état effectif des armées russes à 545 mille hommes d'infanterie & 81 mille de cavalerie. Elles ajoutent que les armées autrichiennes étoient, à l'ouverture de la campagne, fortes de 552 mille hommes d'infanterie & 62 mille de cavalerie.

— On prétend que la cour de Vienne essaye en ce moment de se rapprocher de la Russie. La manière dont se conduit avec elle Paul I^{er}, ne doit pas lui laisser grand espoir.

— L'épidémie continue ses ravages à Gênes, & y enlève toutes les semaines 5 à 600 personnes.

— L'amirauté anglaise vient de déclarer de bonne prise, comme ayant rompu la neutralité, plusieurs sloops & bricks danois, saisis à leur entrée dans le Havre pendant que ce port étoit en état de blocus.

CONSEIL D'ÉTAT.

Séance du 8 thermidor.

Cette séance a été présidée par le premier consul : les deux autres y ont assisté.

La section des finances a proposé trois projets d'arrêtés qui ont été discutés & adoptés.

Le premier porte annulation de celui de l'administration centrale du département du Haut-Rhin, en date du 26 prairial an 5, & confirme le contrat de vente passé à Frédéric Lung, le 24 vendémiaire de la même année.

Le deuxième annule celui de la même administration, en date du 26 germinal an 6, & confirme la vente faite au citoyen Anselm, le 29 floréal an 4.

Le troisième annule un autre arrêté de la même administration, & confirme la vente faite au cit. Oppenheim, d'une maison nationale à Strasbourg.

La section de la guerre a présenté un projet d'arrêté portant qu'il n'y a pas lieu à accorder à la veuve du général Favart, une pension viagère à titre de récompense nationale, & renvoie cette veuve vers le ministre de la guerre, qui proposera la pension à accorder, en exécution de la loi du ... fructidor an 7. Ce projet a été adopté.

La section de l'intérieur a présenté deux projets d'arrêtés qui ont été discutés & adoptés.

Le premier confirme celui de l'administration centrale du département de la Charente, du 24 nivôse an 8, qui autorise les citoyens Marquet & Lejourneau à construire un moulin à foulon, sur le bief de la Charente dit Courtine, des moulins de Cognac.

Le second confirme l'autorisation donnée par le préfet du département de la Somme, au citoyen Lefort, pour construire un moulin à Bouzincourt, en se conformant au plan désigné.

Sur le rapport de la section de législation, le conseil d'état a discuté & adopté une décision, aux termes de l'article 75 de la constitution, portant la mise en jugement des agens & adjoints de la commune de Niederbronn (Bas-Rhin), prévenus d'avoir imposé & perçu des amendes, vendu des arbrès communaux à leur profit, &c., & autres malversations dans l'exercice de leurs fonctions.

Bourse du 8 thermidor.

Rente provis., 22 fr. 15 c. — Tiers consol., 35 fr. 50 c. — Bons $\frac{3}{4}$, 1 fr. 50 c. — Bons d'arrérage, 85 fr. 75 c. — Bons pour l'an 8, 85 fr. 65 c. — Syndicat, 67 fr. 00 c. — Coupures, 67 fr. 25 c.

Le citoyen Simon, professeur de l'école nationale de gravures sur pierres fines, chargé par madame Bonaparte de graver sur une cornaline le portrait du premier consul, a moulé sur la pierre même le portrait qu'il avoit fait, & qui a été reconnu pour le plus ressemblant qui ait encore paru. On en trouvera chez lui des copies dans les prix de 5, 4, 3 fr. & au-dessous, suivant l'ornement des cadres.

S'adresser au dépôt du citoyen Simon, rue des Déchargeurs, n^o. 416, ou à son atelier, rue de l'Université.

Il peut faire des envois dans les départemens.

Voyages dans les départemens du Nord, de la Lys, de l'Escaut, &c. pendant les années 7 & 8, par le citoyen B. rbaut-Royer ex-haut-juré de Saint-Domingue. Prix, 2 fr. 50 cent. & 5 fr. 20 cent franc de port. A Paris, chez Lepetit, libraire, palais du Tribunal, n^o. 225; & à Lille, chez Vanackere, libraire, sur la grande place.